



**SOCIÉTÉ MILITAIRE  
DU CANTON DE GENÈVE**

SECTION CANTONALE DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

# ECLAIRAGE

2 | 2019



**P-26: LE TÉMOIGNAGE  
DE JACQUES-SIMON EGGLY**

**PETIT HISTORIQUE SUR NOS  
FORCES AÉRIENNES ET SUR  
LA SECTION AVIA-GE**

**VISITE DE LA LIGNE DE  
FORTIFICATION DU VAL-DE-TRAVERS**

**LT COL JACQUES VAUTHIER:  
IN MEMORIAM**

73<sup>ÈME</sup> ANNÉE

BULLETIN D'INFORMATION AUX MEMBRES  
SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1825 PAR LE GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



# ÉDITORIAL : LT COL ALEXANDRE CZECH, RÉDACTEUR EN CHEF

---

Appréhender le monde d'aujourd'hui, un défi !

Ces derniers jours, l'actualité était éloquent :

- 28 mars 2019. **Les armées scandinaves unissent leurs forces face aux pressions russes.** Dix mille soldats suédois, finlandais et norvégiens ont participé durant huit jours à des manœuvres inédites dans l'Arctique.

- 28 mars 2019. **L'Inde rejoint le club des pays capables de détruire un satellite.** Cette démonstration de force, dont seuls les États-Unis, la Russie et la Chine étaient jusqu'à présent capables, intervient sur fond de campagne électorale.

- 28 mars 2019. **«Excalibur», un raid nucléaire dans le ciel.** Ce récent exercice (3-4 février dernier) visait à démontrer la crédibilité opérationnelle de la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire française.

- 28 mars 2019. **Algérie : la lutte finale entre l'armée et Bouteflika.** Pendant vingt ans, le président a tout fait pour écarter les militaires du pouvoir, en vain. L'armée règne toujours en maître.

Arrêtons-nous là quelques instants. Nul besoin de poursuivre cette énumération. Concentrée sur les nouvelles (tirée du quotidien français LE FIGARO) de la seule journée du jeudi 28 mars dernier, elle est caractéristique sur les temps que nous traversons. Des temps incertains, troublés et déstabilisants. Les démonstrations de force et autres bandages de muscles se succèdent à un rythme effréné, qu'elles prennent la forme de manifestations (Algérie, Venezuela par exemple), d'exercices, tests et démonstrations militaires ou encore de communications d'influence. Dans son dernier essai<sup>1</sup>, Amin Maalouf le résume ainsi : « le spectacle affligeant que la planète présente en ce siècle est le produit

---

<sup>1</sup> Amin Maalouf, *Le Naufrage des Civilisations*, Éditions Grasset, 2019.

de toutes ces faillites morales, et de toutes ces trahisons ».

Par ailleurs, si l'on y ajoute les préoccupations liées au réchauffement climatique, provoquant défilés et marches au mieux, violences et émeutes au pire, nous sommes en droit de nous poser certaines questions.

Là où il faudrait partenariat et mise en commun des moyens (qu'ils soient humains, financiers ou technologiques), nous avons souvent déni et prédominance d'intérêts nationaux essentiellement de type économique-financier. Là où il faudrait d'importants flux d'investissement vers la transformation de nos modes de vie ainsi qu'une révolution dans les mentalités (débutant par l'enseignement aux jeunes générations), nous constatons une multiplicité des solutions (sans réelle focalisation/mise en priorité sur une poignée d'entre elles) doublé d'un détournement de ces flux vers des projets non productifs du passé.

Quoi qu'il en soit, une fois ce constat posé, comment appréhender ce monde tant individuellement qu'en qualité de membre d'une communauté ? Comment et où s'informer sans risquer d'être manipulé ou même trompé ? Vers qui et quoi se tourner pour être entendu, voire conseillé ? Chacune et chacun ressent bien la nécessité d'inscrire son action et son comportement dans une logique de sauvegarde des biens communs et partant de notre planète.

Notre pays favorise précisément cette nécessité au travers de nos traditions politiques. Celles-ci comprennent notre démocratie directe, le principe de subsidiarité, qui prévoit de laisser aux échelons inférieurs la gestion des responsabilités pour lesquelles ils sont les mieux armés, ainsi que notre neutralité armée. Le respect ainsi que la transmission de ces valeurs doivent constituer le fil conducteur de nos actions individuelles et collectives tout comme le prisme au travers duquel nous devons essayer d'appréhender le monde d'aujourd'hui.

## ECLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

<b>Tirage</b>	1'000 exemplaires, 6 numéros par an en 2019
<b>Editeur</b>	Société militaire du canton de Genève (SMG)
<b>Rédacteur en chef</b>	Lt col Alexandre CZECH – a.czech@smg-ge.ch
<b>Rédacteur en chef adjoint</b>	Vacant
<b>Equipe de rédaction</b>	Col Christian REY, maj Pierre BYDZOVSKY, cap Marc-André BASCHY, cap Lancelot WACK. Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)
<b>Impression</b>	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA www.imprimerienationale.ch

## SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour  
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

<b>Président</b>	Maj EMG Guillaume GENOUD - g.genoud@smg-ge.ch
<b>Vice présidents</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN - ph.heizmann@smg-ge.ch Cap Diego CARRILLO - d.carrillo@smg-ge.ch
<b>Conférences-lunch</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70
<b>Section de tir</b>	Cap Jean-Daniel GERBER (Président) - jd.gerber@smg-ge.ch
<b>Porte drapeau</b>	Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise
<b>Courrier</b>	Société militaire de Genève, 1200 Genève
<b>CCP</b>	12-188-7
<b>Local</b>	Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45
<b>Site web</b>	www.smg-ge.ch
<b>Webmaster</b>	Maj Harley ANDEREGG - h.anderegg@smg-ge.ch
<b>Gestion membres</b>	Lt col Philippe KUNZI - p.kunzi@smg-ge.ch

### 2<sup>ème</sup> DE COUVERTURE

La diminution drastique du nombre d'aérodromes militaires, liée aux différentes réformes successives de l'Armée ne permet plus d'assurer en tout temps un aérodrome de dégagement militaire pour les jets de combat en opérations. Cette situation va être encore détériorée avec le service de vol 24h/24, 365 jours/an, qu'implique le projet PA24 (service de police aérienne permanent), en cours de réalisation. Le recours à des aérodromes civils de dégagement, par exemple en cas de problèmes techniques ou de météo défavorable, est donc une nécessité pour nos Forces aériennes.

L'exercice GENEVA 17, qui s'est déroulé les 19 et 20 juillet 2017, avait précisément pour objectif de tester la capacité des Forces aériennes à assurer le service de vol depuis un emplacement décentralisé, à savoir dans ce cas précis l'Aéroport International de Genève.

**Crédit photos:** col Guy Reyfer

### 3<sup>ème</sup> DE COUVERTURE

À l'occasion de l'exercice GENEVA 17, les sapeurs-pompiers professionnels du Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies Aéroportuaires (SSLIA) de l'Aéroport International de Genève s'exercent d'une part à l'approche de l'aéronef (angles, positionnement des véhicules du SSLIA, reconnaissance et manipulations de l'armement, points de sécurité) et de l'autre au sauvetage du pilote (positionnement de l'échelle de sauvetage, accès/déverrouillage de la verrière et extraction du pilote).

**Crédit photos:** plt Michel Ingrassia, chef Opérations, SSLIA

La place de la concorde suisse<sup>2</sup> est à ce titre un modèle, probablement intransposable ailleurs dans le monde, mais dont nous devons prendre le plus grand soin car il est le garant de la paix et de la prospérité de notre pays. A chacune et chacun de le traduire dans ses actes au quotidien !

Dans ce second numéro de l'année, vous trouverez un compte-rendu passionnant de l'intervention de Jacques-Simon Eggly, politicien genevois emblématique, venu s'exprimer devant nos membres sur un sujet qui ne l'est pas moins : **la P-26**.

A ce sujet, la conclusion<sup>3</sup> du commandant de corps, Jörg Zumstein, chef de l'état-major général de l'époque, est éloquent : « *La P26 et la P27 ont disparu des coulisses et de la scène politique helvétique, elles sont mortes, mais l'exercice* (N.D.R. : il s'agit de la Commission d'Enquête Parlementaire) que

*nous avons vécu et auquel nous nous sommes soumis avec discipline laisse un goût d'amertume. Cela parce que, d'une part, l'hypocrisie, l'opportunisme politique et la méchanceté ont été de la partie, d'autre part, le courage et les idées ont manqué à ceux qui auraient pu et dû empêcher le débordement de l'affaire. Outre les gens qui appartenaient aux services en cause, des milliers de citoyennes et de citoyens de ce pays baissent aujourd'hui la tête avec inquiétude, car dans l'air flotte une odeur de trahison et d'abandon. »*

Nous rendons également hommage au **lieutenant-colonel Jacques Vauthier**, ancien président de notre Société, qui nous a quittés le 22 février dernier dans sa 94<sup>e</sup> année. Nous avons toutes et tous croisé Jacques à l'occasion d'une conférence, d'une cérémonie ou d'une sortie. Sa gentillesse et sa bonhomie étaient légendaires.

Enfin, **plusieurs offres** vous sont proposées. Je me réjouis que vous leur réserviez un bon accueil.

En ces premières semaines du printemps, je vous souhaite une belle énergie revivifiante !

<sup>2</sup> en référence à l'ouvrage de John McPhee, La Place de la Concorde Suisse, paru en anglais en 1983 et traduit en français en 1985.

<sup>3</sup> publiée dans la Revue Militaire Suisse (RMS) n°11 de novembre 1991.



**EDITION SPECIALE**

**COUTEAU DE SOLDAT 08**

Tire-bouchon en lieu et place du tournevis cruciforme et logo SMG

DERNIERS CHF EXEMPLAIRES **50.-**/pce

COMMANDES  
**INFO@SMG-GE.CH**

Six fonctions: Lame bloquante ouverture 1 main avec dents; scie à bois; décapsuleur tournevis plat large bloqué; poinçon; tire-bouchon; ouvre-boîtes avec tournevis plat.

## P-26: LE FAUX SCANDALE !

PAR JACQUES-SIMON EGGLY



Fondée en 1979 et financée par la Confédération, la P-26 était une organisation secrète de résistance. M. Jacques-Simon Eggly a eu l'honneur de faire partie du petit groupe de cinq parlementaires – issus du PDC, des Libéraux, des Radicaux, de l'UDC et du PS – que la P-26<sup>1</sup> informait sur ses activités et consultait sur ses choix jusqu'à sa dissolution en 1990. C'est à ce titre que l'ancien président du Parti Libéral Suisse est venu nous donner, le 27 novembre dernier, son point de vue sur cette organisation que seul le Conseil fédéral aurait pu activer en cas de capitulation militaire et d'occupation du territoire par une armée étrangère.

L'organisation avait succédé au Service spécial qui n'avait pas donné satisfaction à la direction politique du pays<sup>2</sup>. Directement sous les ordres de l'Etat-major général, la P-26 ne faisait cependant partie ni de l'armée ni de l'administration fédérale. Bien qu'adosée à une volonté politique exprimée dans le rapport de sécurité du Conseil fédéral au Parlement de 1973<sup>3</sup>, la P-26 n'avait pas de bases légales inattaquables.

<sup>1</sup> Matter, Martin, Le faux scandale de la P-26 et les vrais préparatifs de résistance contre une armée d'occupation, p. 91, Slatkine, Genève, 2013

<sup>2</sup> Ibid., p. 25.

<sup>3</sup> Ibid., p. 175.

Son chef, le colonel de milice EMG Efreim Cattelan – connu des membres sous le nom de Rico –, était employé par la Confédération sur la base d'un contrat de droit privé. Honnête et dévoué, Rico était l'incarnation même du bourgeois suisse patriote. Docteur en droit et cadre dans une société d'assurances, c'était un homme « admirable dans sa conception et son organisation de la P-26 ». Il s'était très bien documenté sur les différents mouvements de résistance du XX<sup>ème</sup> siècle afin d'établir les principes gouvernant la P-26. Rico n'était pas destiné à diriger la résistance en cas d'activation de la P-26. Il devait céder la place à une personnalité charismatique connue du grand public.

L'objectif principal confié au colonel Cattelan était la constitution d'une organisation-cadre capable de mener une guerre psychologique visant à affermir l'esprit de résistance de la population et à démoraliser l'ennemi. Parmi les actions prévues: information du Conseil fédéral en exil sur la situation en Suisse, tracts et journaux clandestins, sabotages d'infrastructures essentielles pour l'occupant. En onze ans, Rico avait réussi à constituer un groupe de 400 membres prêts à intervenir partout dans une Suisse qu'il avait organisée en 40 régions. Les citoyens et citoyennes recrutés par ses soins – après enquête de sûreté de la police – ressemblaient à M. et Mme Tout-le-monde. Ils devaient néanmoins répondre aux critères suivants: d'âge mûr, réfléchis, équilibrés, discrets, parfaitement intégrés à la société, et surtout patriotes au point d'accepter de mourir pour leur pays en cas d'arrestation par l'envahisseur. Ils provenaient de tous les milieux professionnels. Même si beaucoup avaient été miliciens, s'être acquitté de ses obligations militaires n'était pas requis. Tous étaient sympathisants des partis bourgeois.

Chaque région comprenait une cellule active et une cellule dormante qui devait prendre le relais si la première était anéantie par l'en-

nemi. Les cellules de 8 à 10 personnes comprenaient des spécialistes dans les domaines de la propagande, des communications par ondes courtes, du transport de documents, du sabotage (génie) et des techniques sanitaires. Chaque membre avait un nom de code et ne connaissait la véritable identité que de son supérieur et d'au maximum une à deux personnes de sa cellule. Le cloisonnement entre membres et cellules était très étanche de manière à ce que des informations obtenues par la torture de membres capturés ne permettent pas à l'occupant d'en savoir suffisamment sur le réseau de la P-26 pour le mettre en danger.

Peu de personnes avaient des armes chez elles hormis celles qui avaient conservé leur arme d'ordonnance. Les pistolets, fusils et autres matériels à utiliser étaient stockés dans quatre dépôts et ne devaient être distribués aux membres qu'en cas d'activation de la P-26. Les armes sophistiquées et les explosifs étaient réservés aux spécialistes du génie.

Les patriotes composant la P-26 bénéficiaient de formations dispensées par des militaires utilisant des infrastructures de la Confédération. Leurs jours de formation étaient rémunérés par l'Etat. Selon M. Jacques-Simon Eggly, ils se sentaient donc « en concordance complète avec les institutions et les valeurs suisses. »

La formation de base durait trois jours. Elle démarrait par le visionnage d'une vidéo de bienvenue d'un officier supérieur EMG<sup>4</sup>, lequel expliquait à chaque nouveau membre – isolé dans une salle pour la circonstance – que la P-26 était certes secrète mais créée et soutenue par la Confédération dans le cadre de son programme global de défense comprenant des forces visibles et des éléments invisibles. Cette formation initiale comprenait les règles élémentaires de l'action clandestine, notamment l'utilisation de boîtes à lettres mortes, les échanges de valises, les filatures, les coupures des filatures et l'utilisation du pistolet – uniquement pour l'auto-défense. Elle était suivie de cours pratiques en rapport avec les spécialités choisies par

les membres, au rythme de plusieurs par an pendant quelques années.

Rico ne put aller jusqu'au bout de son projet. Quand la P-26 fut démantelée, elle ne comptait que la moitié des effectifs qu'il avait prévus. C'est un fâcheux concours de circonstances qui précipita la fin de l'organisation. Le scandale Kopp<sup>5</sup> en 1988 déboucha sur l'affaire des fiches<sup>6</sup> en 1989 qui elle-même conduisit à des indiscretions sur la P-26 en 1990. Une fois son identité découverte, Rico expliqua ce qu'était son organisation lors d'une conférence de presse à laquelle participèrent ses supérieurs militaires. Quant à M. Jacques-Simon Eggly, il argumenta auprès du Conseil national et de la Commission d'Enquête Parlementaire (CEP) DMF chargée d'investiguer l'organisation secrète qu'il n'y avait pas de scandale P-26, mais que le scandale était plutôt le procès de la P-26. L'organisation fut néanmoins déclarée illégale par la CEP sur la base d'arguments contestables. Le Conseil fédéral décida de la dissoudre dans la foulée. Tenant bon face aux très fortes pressions politiques et médiatiques de l'époque, le Conseiller fédéral Kaspar Villiger, responsable du DMF de 1989 à 1995, refusa de divulguer les identités de ses membres. Ces derniers reçurent l'ordre de garder le silence sur la défunte organisation jusqu'en 2009. Tous respectèrent cet ultime commandement malgré les accusations mensongères et malveillantes qu'ils durent endurer par la suite, démontrant ainsi jusqu'au bout leur loyauté au pays.

Quand l'opinion publique prend initialement connaissance de l'existence de la P-26 en 1990, c'est au travers d'une campagne de désinformation caractérisée des médias et des partis de gauche présentant l'organisation comme une armée secrète prête à débrancher les institutions démocratiques en réalisant un coup d'Etat si elle l'estimait nécessaire. Malheureusement, le contexte politique était à l'époque favorable à cette propagande anti-P-26 car la confiance entre la population et ses dirigeants avait été au cours des deux années précédentes sérieusement

<sup>4</sup> Ibid., p. 56.

<sup>5</sup> Ibid., p. 199.

<sup>6</sup> Ibid., p. 201.

ébranlée par le soupçon – non avéré – de blanchiment d’argent du mari de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp en charge du Département Fédéral de Justice et Police (DFJP) entre 1984 et 1989, puis par les révélations – véridiques cette fois – selon lesquelles 900’000 personnes représentant potentiellement un danger pour l’Etat étaient fichées par la police, c’est-à-dire surveillées et évaluées. Une fois la longue période de silence exigée des anciens membres de la P-26 écoulée, les véritables ressorts et objectifs de l’organisation purent être davantage révélés au grand public. L’honneur des membres de la P-26 a pu ainsi être rétabli. Deux ouvrages y apportèrent des contributions décisives :

- Le faux scandale de la P-26, paru en 2013, de Martin Matter, traduit en français par Jean-Jacques Langendorf, livre précédemment cité dans cet article,

- Widerstandsvorbereitung für den Besetzungsfall, de Titus J. Meier, paru en 2018.

Le reportage<sup>7</sup> de Temps présent diffusé sur la RTS le 21 décembre 2017 (Il était une fois l’armée secrète suisse), malgré son titre trompeur – la P-26 n’était pas une armée –, a également participé à cet effort récent de réhabilitation de l’organisation secrète de résistance.

**Stéphane Dutu**

Rédacteur des comptes-rendus des conférences lunch

---

<sup>7</sup> RTS – Temps présent, 21.12.17, <https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/il-etait-une-fois-larmee-secrete-suisse?id=9539247>

---

## RÉFLEXIONS AUTOUR DE L’AFFAIRE DE LA P-26 PAR STÉPHANE DUTU

---

Le témoignage captivant de M. Jacques-Simon Eggly nous a conduits à réfléchir sur le bien-fondé de la P-26.

Pour comprendre la genèse de l’organisation, il faut tout d’abord se replacer dans le contexte de guerre froide des années 1970. Quand la volonté politique de constituer une telle organisation est formellement exprimée en 1973, les esprits sont encore très marqués par les pressions et interventions soviétiques en Tchécoslovaquie (1948, 1968) et en Hongrie (1956). En 1979, année de création de la P-26, l’URSS de Brejnev envahit l’Afghanistan et est à son apogée. Personne ne peut alors prévoir qu’en s’acharnant à relever le défi de la course effrénée aux armements lancé par le président américain Ronald Reagan, les Russes vont provoquer l’écroulement de leur économie et l’avènement du réformateur Mikhaïl Gorbatchev, le dernier Secrétaire général du comité central du parti communiste de l’URSS entre 1985 et 1991, qui

va mettre fin à la guerre froide pour tenter de sauver ce qui peut encore être sauvé de l’URSS.

Il y a quarante ans, les concepteurs de la P-26 considéraient comme possible une attaque militaire soviétique – comme en 1956 en Hongrie – ou un coup d’Etat fomenté par la gauche avec menace d’intervention de l’Armée rouge – comme pendant le Coup de Prague de 1948. Les découvertes ultérieures<sup>1</sup> de documents de préparation d’invasion de la Suisse par les Russes ainsi que d’une cache de matériel soviétique dans le canton de Fribourg (1992) ont prouvé que les craintes de nos dirigeants de l’époque étaient fondées. Par ailleurs, le comportement ambigu du Parti socialiste suisse jusqu’à la fin de l’URSS ne pouvait qu’inciter les patriotes à s’en méfier.

---

<sup>1</sup> Matter, Martin, Le faux scandale de la P-26 et les vrais préparatifs de résistance contre une armée d’occupation, p. 22, Slatkine, Genève, 2013



D'un côté, fort d'un score électoral fluctuant entre 20% et 30% entre 1945 et 1989, le PS participait pleinement à la vie démocratique. Mais d'un autre côté, sa proximité idéologique avec les régimes totalitaires socialistes au-delà du rideau de fer (RDA, Roumanie, Bulgarie,...), en Amérique latine (Nicaragua) et en Asie (Corée du Nord, Cambodge), basée sur la même fascination pour le marxisme, visible au travers de leur dénonciation commune du capitalisme et de « l'hypocrisie politique » des démocraties occidentales ainsi que de ses nombreux contacts amicaux avec ces mêmes régimes, inquiétait le camp bourgeois<sup>2</sup>.

En conséquence, il était parfaitement justifié d'établir une organisation dont la mission aurait été de maintenir la flamme de la résistance patriotique dans le cas où armée et structures politiques auraient été subverties par des forces externes et internes.

Cependant, force est de reconnaître que vers la fin des années 1980, le contexte géopolitique avait bien changé. D'une part, la menace d'une invasion militaire soviétique s'estompait rapidement à mesure que Gorbatchev se lançait – contraint et forcé par la supériorité américaine – dans une politique de détente avec les Etats-Unis. D'autre part le marxisme achevait de se discréditer partout dans le monde comme modèle économique et politique.

<sup>2</sup> Blocher, Christoph, La liberté plutôt que le socialisme, UDC du Canton de Zurich, 2000, <http://www.unige.ch/ses/sococ/aqual/texts/blocher/blocher.liberte.socialisme.htm>

Toutefois, bien que défait en Europe dans ses dimensions militaires, économiques et politiques, le danger marxiste n'était pas prêt de disparaître. Le champ culturel<sup>3</sup> qu'il avait massivement investi en Occident depuis les années 1960 était devenu le front où il allait désormais concentrer avec succès toute son énergie. Constatant l'échec du marxisme traditionnel à l'Est, déçue par le manque d'entrain révolutionnaire des classes laborieuses à l'Ouest suite à l'amélioration spectaculaire de leurs conditions d'existence, la gauche a dû repenser sa stratégie pour atteindre son but principal, à savoir la déconstruction des institutions, valeurs et représentations collectives traditionnelles ayant modelé notre organisation sociale depuis l'avènement des démocraties libérales au XIX<sup>ème</sup> siècle. Sa vision de la politique est restée celle d'une activité rédemptrice faite pour régénérer l'humanité et la « délivrer du mal<sup>4</sup> ». Mais les prolétaires refusant de plus en plus de la suivre, la gauche a dû s'inventer d'autres « damnés de la Terre » pour nourrir ses aspirations toujours aussi ardentes de transformation radicale de la société. C'est ainsi que les minorités sexuelles, raciales et religieuses

<sup>3</sup> Lusser, Dominik, Die marxistische Kulturrevolution und ihre Auswirkung bis in die Gegenwart, Sonderausgabe der Stiftung Zukunft CH, 2017, <https://www.zukunft-ch.ch/100-jahre-marxistische-revolution/>

<sup>4</sup> Bock-Côté, Mathieu, le multiculturalisme comme religion politique, p. 15, Cerf, 2016



**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE  
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

**PFS**  
CONSEILS SA  
ASSURANCES &  
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm  
T. 022 817 05 05 | [contact@pfsconseils.ch](mailto:contact@pfsconseils.ch) | [www.pfsconseils.ch](http://www.pfsconseils.ch) | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

sont devenues les nouveaux opprimés dont l'éveil révolutionnaire et la libération allaient enfin permettre la destruction progressive de la société bourgeoise honnie.

Paradoxalement, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, le marxisme culturel a accentué de manière spectaculaire son emprise sur les pays occidentaux – Suisse comprise. Les forces idéologiques qui s'en inspirent – et se présentent généralement comme « progressistes » pour ne pas effrayer le public – détiennent aujourd'hui toutes les positions stratégiques permettant la production de la parole autorisée dans les pays occidentaux. Ces forces contrôlent l'écrasante majorité des médias centraux (radios, télévisions, journaux, magazines), l'enseignement en général et surtout l'Université, la création artistique (le cinéma particulièrement), les principaux partis politiques – le centre et le centre-droit (PDC, PLR et PBD en Suisse) ayant été progressivement phagocytés intellectuellement par la gauche sur les questions culturelles et sociétales. Leur ordre du discours martèle inlassablement les mantras suivants :

- l'attachement à l'Etat-nation et le patriotisme sont au mieux le symptôme d'une arriération, au pire le signe d'un esprit fascisant,
- la nation, produit contingent de l'histoire, n'a pas de légitimité absolue et doit s'effacer devant le village global,
- la souveraineté populaire exprimée lors de votations est dangereuse car imprévisible, et doit céder la place à la technocratisation et à la judiciarisation du politique confiée à des experts et des juges internationaux – parfois étrangers à notre culture d'origine<sup>5</sup> – nous surplombant depuis l'empyrée de la gouvernance globale,

<sup>5</sup> Des juges de pays non européens ou sans tradition démocratique, humaniste ou chrétienne (Azerbaïdjan, Turquie, Albanie, Bosnie, Moldavie, Russie) siègent à la Cour européenne des droits de l'homme et prennent des décisions affectant la vie des Suisses et des autres Européens, [https://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=court/judges&c=fre#n1368718756583\\_pointer](https://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=court/judges&c=fre#n1368718756583_pointer)

- une culture de référence fondée sur notre héritage civilisationnel gréco-romain et chrétien est synonyme de colonialisme intérieur et doit disparaître au profit du multiculturalisme,

- l'égalitarisme identitaire volontariste peut seul révéler l'extraordinaire enrichissement des identités particulières et dépasser la notion caduque d'identité commune,

- les structures familiales et les identités sexuelles traditionnelles sont autant de schémas mentaux oppressifs dont il faut nous libérer,

- le conservatisme n'est pas une posture politique légitime puisqu'il a pour objectif de perpétuer les injustices faites aux minorités, et doit donc être annihilé.

En ce début d'année 2019, qu'observons-nous au niveau zéro de notre réalité en relation avec les craintes ayant conduit le Conseil fédéral à mettre sur pied la P-26 en 1979 ? Sur le plan militaire ? Tout va bien : pas de chars soviétiques aux carrefours. Sur le plan économique ? Pas de soucis : les moyens de production n'ont pas été collectivisés. Sur le plan politique ? Soupir de soulagement : pas de dictature rouge-verte, le pluralisme politique est toujours la règle. Formellement, nous sommes toujours dans un pays indépendant dont le régime politique est une démocratie libérale et l'ordre économique le capitalisme.

Pourtant, tous ceux d'entre nous ayant le souvenir des années 1970 et 1980 ne peuvent que constater que la culture de notre pays et les mentalités ont profondément changé, comme partout ailleurs en Europe de l'Ouest. Les tenants du marxisme culturel ont submergé la société. La subversion marxiste que les autorités politiques voulaient éviter à l'époque de la guerre froide grâce à l'armée et à la P-26 s'est bien produite, mais pas selon le scénario prévu. Les partis bourgeois ont gravement sous-estimé la capacité de leur adversaire idéologique à renverser l'ordre civilisationnel qu'ils contrôlaient encore pendant les années 1980. Focalisés sur les trois dimensions les plus visibles du marxisme,

ils ont négligé la quatrième, la culturelle. Malheureusement, c'était la plus importante, celle qu'il fallait neutraliser en priorité. Intangible, indirect, souterrain, insidieux, le marxisme culturel les a non seulement surclassés puis vaincus, mais en leur faisant intérioriser nombre de ses dogmes, il en a fait ses serviteurs – inconscients certes, mais efficaces.

Exclusivement centrée sur le risque d'invasion militaire ou de coup d'Etat, la P-26 – inspirée par les partis bourgeois – n'était pas conçue pour faire obstacle à la mainmise du marxisme culturel sur notre société.

Ironie de l'histoire, alors qu'elle n'a pas pu empêcher la domination idéologique de la Suisse par le marxisme culturel, la P-26 est néanmoins toujours accusée par la gauche d'avoir voulu empêcher son accès à une situation de domination du pays en cas d'élections lui permettant d'atteindre la majorité politique absolue. Près de 30 ans après sa dissolution, de nombreux élus de gauche s'obstinent – comme en 1990 – à démolir la réputation de la P-26. C'est ainsi que, suite à l'émission de Temps présent sur la P-26, les élus genevois Lisa Mazzone (conseillère nationale pour les Verts et vice-présidente de ce parti, membre de la Commission de sécurité au National), Carlo Sommaruga (conseiller national PS), Manuel Tornare (conseiller national PS), Rémy Pagani (conseiller administratif Ensemble à Gauche), pour ne parler que des plus connus, ont cosigné une plainte<sup>6</sup> déposée le 14 juin 2018 par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA) auprès de l'autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP). Motif: le reportage remettrait en cause les conclusions de la CEP DMF selon lesquelles la P-26 était une organisation illégale, anticonstitutionnelle et anti-démocratique. Le 8 mars 2018, soit quelques mois avant le dépôt de cette plainte,

Mme Mazzone avait même déclaré<sup>7</sup> au journal de 8h de la RTS: « La P-26 est l'une des plus graves dérives anti-démocratiques qu'ait connues la Suisse. C'était donc une armée qui s'est constituée sans aucune base légale et qui avait pour mission aussi de pouvoir intervenir en cas de retournement de forces démocratiques en Suisse. C'était extrêmement grave (...). »

Que répondre à de telles calomnies? Premièrement, que dans un pays pratiquant le scrutin proportionnel pour les élections au Conseil national et aux parlements cantonaux un scénario de victoire écrasante de la gauche aux élections relevait plus d'un fantasme de toute-puissance que d'une prospective réaliste. Deuxièmement, que la P-26, même si ses membres n'étaient pas de gauche, ne faisait pas de politique mais avait aussi pour mission d'empêcher un bouleversement politique interne anti-démocratique du type de celui du Coup de Prague de 1948. Troisièmement et en élargissant le débat, que la P-26 aurait mieux fait de se métamorphoser après la guerre froide en groupe de réflexion métapolitique visant à contrer l'accélération de la charge subversive du marxisme culturel dont les signataires précités de cette plainte figurent parmi les représentants emblématiques.

## Stéphane Dutu

*N.B. L'analyse, les opinions et les points de vue exprimés dans cet article sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions de la SMG.*

<sup>6</sup> GSsA, [https://www.gsoa.ch/wp-content/uploads/2018/06/plainte-RTS\\_P-26.pdf](https://www.gsoa.ch/wp-content/uploads/2018/06/plainte-RTS_P-26.pdf)

<sup>7</sup> RTS, à partir de 6:30, <https://www.rts.ch/play/radio/le-journal-de-8h/audio/le-journal-de-8h-presente-par-foued-boukari?id=9374003&tation=a9e7621504c6959e35c3ecbe7f6bed0446cdf8da>

# BRÈVE HISTOIRE DES FORCES AÉRIENNES SUISSES

PAR LE COL GILLES BOURQUIN, REPRÉSENTANT DE  
LA SECTION AVIA-GE AU SEIN DU COMITÉ DE LA SMG



Les quatre avions emblématiques de nos Forces aériennes avant l'arrivée du F/A-18, soit le Vampire, le Hunter, le F-5E Tiger et le Mirage III RS.  
Crédit photo : plt Daniel Kössler

À l'heure où notre armée se prépare à l'acquisition d'un nouvel avion de combat, il est intéressant de faire un petit retour en arrière pour connaître l'origine de nos Forces aériennes, en remontant aux premières décisions relatives à la défense de la troisième dimension. C'est en 1912 que la Société Suisse des Officiers (SSO) décide lors de son assemblée générale de lancer un appel aux dons à toute la population suisse dans le but de créer une aviation militaire. Ce geste sera suivi par de nombreux élus fédéraux. En outre, plusieurs manifestations telles que meetings et collectes permirent de rassembler la somme de 1'734'564 millions de francs.

Le Département militaire acheta alors 17 avions, des moteurs, du matériel de réserve et construisit un hangar à Dübendorf. **L'aviation militaire suisse était née.**

Elle ne cessa de gagner de l'importance dès la première guerre mondiale puis, dans l'entre-deux-guerres, des aérodromes militaires permanents s'implantèrent à Dübendorf, Thoun, Lausanne et Payerne. C'est ainsi qu'à la fin de la guerre 39-45, la Suisse disposait de plus de 20 aérodromes militaires, sans compter les emplacements prêts à être installés sur plusieurs autoroutes.

Quant à la défense antiaérienne, elle ne cessa de se concrétiser, d'abord au sein de l'artillerie, avant de rejoindre également les troupes d'aviation. Le déroulement des dernières guerres a démontré qu'il n'y avait pas de victoire sans supériorité aérienne.

Les troupes d'aviation et de défense contre avions (trp ADCA) ont compté dès le début de la seconde guerre mondiale pas moins de 86 avions de chasse et 121 avions de reconnaissance et d'appui aérien. Dès 1960, la défense contre avions sera renforcée par l'acquisition de canons de moyen calibre radarisés et dotés de l'appareil de conduite de feu Superfledermaus 63 et du système d'engins guidés Bloodhound 64, dont on voyait encore jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle quelques-uns des 32 missiles sur une base de tir entre Torny et Middel, au-dessus de Payerne.

L'évolution des Forces aériennes suisses a suivi la menace et la technologie. Leurs missions restent la sauvegarde de la souveraineté de l'espace aérien (service de police aérienne et défense aérienne), le transport et la reconnaissance aérienne. Elles disposent actuellement de Boeing F/A-18 Hornet, avion de combat monté à Emmen, de canons DCA 35 mm Oerlikon-Contraaves et leurs appareils de conduite de tir 75/95 Skyguard, de systèmes mobiles d'engins guidés de défense contre avions RAPIER et enfin de systèmes légers d'engins guidés de défense contre avions portables STINGER.

L'AVIA est la société suisse des officiers des troupes d'aviation créée à Zürich en 1925. En 1929, les officiers genevois ont décidé de former à Genève leur propre section. Parmi les membres fondateurs se trouvait le plt Walter Borner, commandant de bord Swissair et père de l'ancien conseiller d'Etat Alain Borner. La société genevoise a même possédé dans les années 50 un avion léger Cessna.

L'AVIA Suisse compte actuellement 2'600 membres, répartis dans 10 sections, soit Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Suisse Orientale, Suisse Romande, Suisse Italienne, Suisse Centrale, Zürich et Genève. L'AVIA Genève a rejoint le 1<sup>er</sup> janvier 2019 la Société Militaire du Canton de Genève (SMG) pour y devenir

la section AVIA-GE. Nous comptons actuellement 50 officiers dans nos rangs, issus des FA, soit pilotes, officiers de la DCA, des transmissions, de l'informatique, des supports et logistiques, de la sécurité, des aérodromes et autres domaines des Forces aériennes.

## Communication DDPS

L'Armée suisse assure la défense du pays et de sa population. Pour pouvoir continuer à assumer cet ordre de la constitution, les Forces aériennes sont tenues de moderniser pratiquement tous leurs moyens de protection de la Suisse contre les menaces aériennes. Les avions de combat de type F/A-18 arriveront au terme de leur durée d'utilisation en 2030, tandis qu'aujourd'hui déjà, les F-5 Tiger encore en service ne sont opérationnels pour le service de police aérienne que de jour et par bonne visibilité. De plus, ils n'auraient aucune chance face à un adversaire doté de moyens modernes. Par ailleurs, il existe depuis longtemps des lacunes à combler dans la défense sol-air (DSA) de longue portée.

Dès le 23 mars 2018, le DDPS a fixé les exigences auxquelles doivent satisfaire les nouveaux moyens (jets de combat et système de défense sol-air de longue portée) de protection de la population contre les menaces aériennes. Par ailleurs, il a déterminé les critères d'évaluation impératifs et d'autres caractéristiques souhaitables en matière de politique d'armement, notamment en ce qui concerne les affaires compensatoires.

Le 25 janvier 2019, les cinq candidats ont transmis à armasuisse leurs offres relatives aux prochains avions de combat. Les offres portent sur les avions suivants: Eurofighter (Airbus, Allemagne), F/A-18 Super Hornet (Boeing, États-Unis), Rafale (Dassault, France), F-35A (Lockheed-Martin, États-Unis) et Gripen E (Saab, Suède). La remise des offres marque le début de la phase d'analyse et d'essais. Les essais en vol et au sol auront lieu d'avril à juin à Payerne.

Il est prévu un après-midi par avion candidat afin de donner aux spotters et autres citoyens intéressés la possibilité d'approcher l'avion respectif. Pour avoir accès à la zone militaire de Payerne, les spotters doivent s'inscrire séparément pour chaque modèle d'avion. Le nombre de participants est limité.

Candidat	Après-midis spotters	Date de début d'inscription
Airbus, Eurofighter	12 avril 2019	2 avril 2019
Boeing, F/A-18 Super Hornet	30 avril 2019	18 avril 2019
Dassault, Rafale	21 mai 2019	9 mai 2019
Lockheed Martin, F-35A	7 juin 2019	28 mai 2019
Saab, Gripen E	25 juin 2019	13 juin 2019

Source : <https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/protection-espace-aerien.html>

# LA CHRONIQUE FÉDÉRALE

**PAR LE MAJ PATRICK MAYER, COMITÉ EXÉCUTIF DE LA SSO,  
RESPONSABLE DES QUESTIONS DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ**

---

## REPRISE DE LA DIRECTIVE SUR LES ARMES : LA SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS S'EN REMET AU PEUPLE

Tout a débuté par une modification de l'Union Européenne de sa directive sur les armes 91/477/CEE. C'était le 17 mai 2017. Le 31 mai, Bruxelles notifia dûment à la Suisse qu'elle priait cette dernière de reprendre le contenu de la nouvelle directive (2017/853) dans son droit interne. Presque sans sourciller, le Conseil fédéral acquiesça le 16 juin 2017. A ce stade déjà, il aurait pu se déterminer différemment. Le 2 mars 2018, à l'issue de la procédure de consultation, le Conseil fédéral adopta à l'intention du Parlement son message au sujet de la mise en œuvre de la directive européenne. Depuis lors, la Société Suisse des Officiers n'a eu de cesse d'exprimer ses doutes au sujet de la pertinence du projet ainsi que son opposition à quelques dispositions particulières. Le président de la SSO a présenté officiellement cette opinion aux commissions de la politique de sécurité du Parlement. Parfaitement constante dans ses arguments, la SSO a indiqué qu'elle ne pourrait soutenir un projet qui ne serait pas en partie modifié pour tenir compte de spécificités helvétiques. Le projet a toutefois, sans que l'opinion de la SSO ait été considérée, été adopté par les chambres le 28 septembre 2018. Logiquement, la communauté d'intérêts du tir suisse – dont l'Association Suisse des Sous-Officiers est membre et dont la SSO est sympathisante – ainsi que quelques élus fédéraux lancèrent le référendum. Ce dernier recueillit quelque 125'000 signatures, soit 2,5 fois le minimum requis ! De manière cohérente, la conférence des présidents de section de la SSO confirma, après un vote unanime, son opposition à l'arrêté soumis au vote populaire le 19 mai prochain.

Les motifs de l'opposition des présidents de section, et donc de l'organisation fédérale

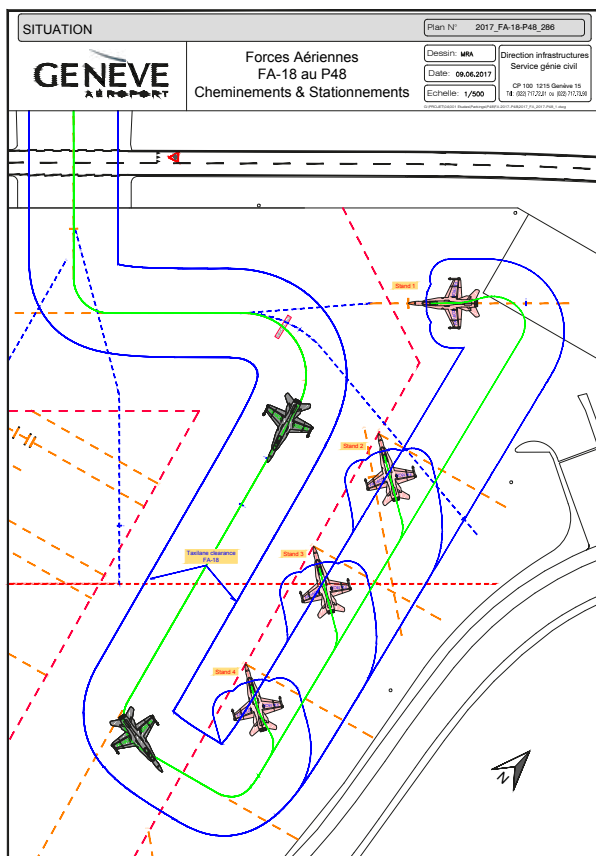
dans son ensemble, sont connus et ont pour fil rouge l'alliance quasi génétique entre nos concitoyens armés et la sécurité de notre pays. En résumé :

- les dispositions ne permettent en aucun cas d'augmenter l'atteinte de l'objectif visé, à savoir la lutte contre le terrorisme et l'emploi à but criminel d'armes à feu;
- elles restreignent inutilement la norme relativement libérale qui régit en Suisse la détention légale d'armes par des gens honnêtes;
- elles font du Fass reçu au service une armée prohibée si elle n'est la plus propriété de son détenteur initial, seule une « autorisation exceptionnelle » permettant son acquisition;
- elles créent pour les cantons une bureaucratie supplémentaire;
- elles reviennent sur une mesure refusée par le peuple en 2011, obligeant certains détenteurs à déclarer rétroactivement la possession d'armes.

Pour le Conseil fédéral et une large majorité du Parlement qui soutiennent l'arrêté soumis au vote, ce dernier ne comporte pas de restrictions liberticides. Surtout, son refus aurait pour conséquence très importante, et très négative à leurs yeux, que la participation de la Suisse à l'Accord de Schengen, et par voie de conséquence à celui de Dublin, deviendrait caduque.

Un examen de détail de l'accord réserve un verdict un petit peu plus nuancé. Il stipule à son article 7 que si la Suisse ne reprend pas la directive européenne : « le présent Accord cesse d'être applicable, sauf si le comité mixte, après avoir examiné attentivement les moyens de maintenir l'accord, en décide autrement dans un délai de 90 jours. Le présent Accord cesse d'être applicable trois mois après l'expiration de la période de 90 jours. »

Cette clause, qui soumet l'automatisme d'une conséquence à une appréciation politique, a bien entendu retenu l'attention de la SSO et laisse place à deux questions : le Comité mixte (composé des représentants du gouvernement suisse, des membres du Conseil de l'Union européenne et de la Commission des Communautés européennes) serait-il prêt à négocier une reprise moins restrictive de la directive européenne par la Suisse ? Ou le Comité mixte laisserait-il l'Accord de Schengen prendre automatiquement fin ? La SSO ne détient pas la réponse. Elle qui s'intéresse activement à toutes les questions de sécurité et ne minimise pas un instant l'importance de l'Accord de Schengen aurait souhaité un autre arrêté, mieux négocié. Face à celui qui est soumis au peuple, elle a décidé qu'elle ne prendrait pas part à la campagne fédérale. Elle a exprimé en janvier dernier ce qui devait l'être. Nous laissons aux citoyens le soin, d'ici le 19 mai, de pondérer les arguments que leur exposent les partis politiques ainsi que les différents milieux directement concernés, et de voter en connaissance de cause. Avec bon sens, comme toujours.



Le cheminement ainsi que le stationnement des F/A-18 Hornet du Fliegerstaffel 11 «Tigers» sur le parking P48 de l'Aéroport International de Genève ont fait l'objet d'analyses de sûreté et de sécurité détaillées.

Source : SSLIA, Genève Aéroport.

## PROMOTIONS DANS LE CORPS DES OFFICIERS GENEVOIS

Au grade de colonel

**VALLOGGIA** Flavien,  
1208 Genève GE  
EFFET AU 01.04.2019

Au grade de major EMG

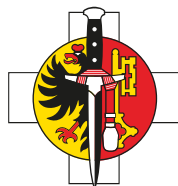
**DE SOLA** Bernard,  
1774 Montagny-les-Monts FR  
EFFET AU 23.02.2019

Nos plus vives et chaleureuses félicitations aux officiers promus. Et que plaisir et succès se conjuguent pour la suite de leur carrière au sein de notre Armée !

## IN MEMORIAM

---

Le **lieutenant-colonel Jacques Vauthier** nous a quittés dans sa 94<sup>e</sup> année, le 22 février 2019, après une courte maladie. Il fut président de la Société Militaire du Canton de Genève de 1977 à 1981 et président de l'Union des Sociétés Militaires Genevoises (USMG) de 1977 à 1980. Médecin de profession, Jacques Vauthier fut également pendant de longues années actif en tant que médecin délégué pour la CVS.



Membre d'un bon nombre d'associations patriotiques et culturelles genevoises (In Memoriam, Club du Lundi, Compagnie de 1602, entre autres), on le rencontrait à toutes leurs réunions périodiques. Lorsqu'il s'agissait d'un événement militaire, il portait bien entendu son uniforme avec panache et fierté. Tireur au pistolet assidu et émérite, on le vit régulièrement aux séances de tir de la section de tir, généralement au début des séances du samedi, le premier, ponctuel à 0800!... et ceci jusqu'à fin de l'année passée. Lors de son 90<sup>e</sup> anniversaire, la section avait organisé en son honneur un repas au Creux-de-Genthod, moment qu'il apprécia énormément!

Jacques Vauthier fut, par ses contacts avec des officiers français de l'AORSL (Association des Officiers de Réserve Suisse-Léman), un des fondateurs du tir germano-franco-suisse, devenu TIA (Tir International de l'Amitié).

Le soussigné se souvient, peu après son arrivée à Genève en 1977, jeune lieutenant, avoir reçu un mot chaleureux de bienvenue au sein de la SMG par le Lt col J. Vauthier. Les passionnantes sorties à cette époque sur les champs de bataille de Morat et Grandson demeureront inoubliables.

Lors des accueils annuels des nouveaux membres dans notre local, il aimait discuter avec les jeunes officiers et leur faire part d'anecdotes au sujet de ses périodes de service militaire.

Bien entendu on le rencontrait par tous les temps le deuxième dimanche de novembre en uniforme à la Cérémonie du Souvenir au parc Mon-Repos. C'est ainsi que lors de la dernière cérémonie en 2018, il avait échangé des propos avec les participants en leur disant: « À l'année prochaine...! ».

Cher Jacques, ton esprit plein d'entrain, ton engagement et ton amitié indéfectible vont nous manquer à toutes et à tous! Nos sincères condoléances vont à ta chère Frieda ainsi qu'à toute ta famille.

**Cap Marc-André BASCHY, pour le Comité et les membres de la SMG**





Le Lt col J. Vauthier lors de la Cérémonie du Souvenir du 14 novembre 2010.  
Crédit photo : Marc Fries

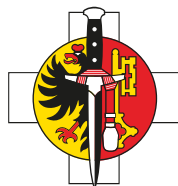


Le Lt col J. Vauthier en compagnie du br Philippe Rebord, alors commandant de la brigade d'infanterie 2, et du défunt cap Jean-François Bernard, président d'In Memoriam Genève, à l'occasion de la Cérémonie du Souvenir du 11 novembre 2012.  
Crédit photo : Thierry-Pierre Graindorge

## IN MEMORIAM

---

Le Comité de la Société Militaire du Canton de Genève  
a le profond regret de vous faire part du décès du



### **Plt Werner Walter** **membre doyen de notre société**

survenu le 23 décembre 2018 dans sa 102<sup>e</sup> année.  
Le Comité présente, au nom de la SMG, ses plus  
sincères condoléances à sa famille et tient égale-  
ment à remercier tout particulièrement sa fille,  
Mme Christiane Walter, d'avoir remis en souvenir  
de son père une channe, son épée ainsi qu'une  
photo du défunt avec le Général Guisan pour  
notre local.



## NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG

---



**Le samedi 16 mars 2019**, le  
cap Diego CARRILLO, vice-  
président, accompagné du  
lt col Roland BODMER ainsi  
que du plt Edric SPECKERT  
ont représenté la SMG à la

Conférence des Délégués de la Société Suisse  
des Officiers à Einsiedeln.

**Le mardi 26 mars 2019**, le maj EMG  
Guillaume GENOUD, président, a accueilli

le divisionnaire Roland FAVRE, Senior Defense  
Advisor au GCSP (Geneva Centre for Security  
Policy), accompagné de 15 officiers supérieurs  
du cours SPOT (Swiss Professional Officers  
Training Course), au local de la rue des  
Granges pour une conférence sur l'histoire  
militaire de Genève, dispensée par M. Richard  
GAUDET- BLAVIGNAC en présence du cdt  
d'arrondissement, le maj Nicola SQUILLACI.



**P.P.**  
CH-1211 Genève 2  
Poste CH SA

RETOUR:  
Lt col Philippe KUNZI  
Rue de Genève 129  
1226 Thônex

# VAL DE TRAVERS SORTIE DE PRINTEMPS

**SAMEDI  
8 JUIN  
2019**

Une occasion de découvrir cette splendide région, véritable écrin de nature, à travers son passé de région frontière et de voie de communication stratégique entre Berne et Paris.

## PROGRAMME

Vous pénétrerez dans les fortins de la ligne de défense 39-45 dont l'objectif était de barrer l'axe des Verrières à Rochefort sur la route de Neuchâtel. Un apéro à l'absinthe nous ouvrira l'appétit avant de déguster une véritable fondue neuchâteloise.

Puis nous embarquerons à Saint-Sulpice (NE) sur l'un des derniers trains à vapeur de Suisse pour un voyage d'une heure dans ce vallon karstique.

Au retour, nous visiterons l'inattendu Musée VW, lieu étonnant disposant de plus de 40 dioramas mettant en scène une rare collection de Coccinelles.

Un moment de dépaysement total et de partage unique à 1h30 de Genève.



## INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 MAI

ph.heizmann@smg-ge.ch ou au 079 594 36 70  
Lt col Pierre-Henri Heizmann, Vice-président

### Nombre de places

Limité à 20 personnes, par ordre de réception des inscriptions.

### Prix

CHF 50.- pour les membres, CHF 80.- pour les accompagnant-e-s, CHF 30.- pour les enfants de moins de 16 ans.

### Rendez-vous

09h00 à la gare de Buttes, fin de la journée aux alentours de 17h00.